



NIL MAGNUM SINE LABORE

## L'ASSOMPTION

Ville de culture et de patrimoine

### ORDRE DU JOUR

#### SÉANCE ORDINAIRE DU 13 FÉVRIER 2018

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE L'ORDRE DU JOUR EST DIFFUSÉ À TITRE D'INFORMATION ET PEUT ÊTRE SUJET À CHANGEMENT AVANT LA TENUE DE LA SÉANCE PUBLIQUE.

#### **1000 RESSOURCES ADMINISTRATIVES**

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour ;
- 1.2 Procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2018 – **adoption**;
- 1.3 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 janvier 2018 – **adoption**;
- 1.4 **Dépôt** de rapports et documents;
  - Liste de la correspondance reçue en date du **9 février 2018**;
  - Procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme daté du 17 janvier 2018;
  - Rapports budgétaires **au 31 janvier 2018** – sommaire – complet;
- 1.5 Journées de la persévérance scolaire du 12 au 16 février 2018 – **proclamation**;
- 1.6 Séance ordinaire du conseil municipal pour le mois de mars 2018 – **modification**;

#### **9000 URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

- 9.1 Différentes **demandes** en regard des plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) du territoire de la Ville de L'Assomption :
  - 277 rue Sainte-Ursule – – Modification des matériaux de revêtement extérieur;
  - 366, rue Saint-Étienne – Modification des matériaux de revêtement extérieur
  - 195, rue Du Portage – Rénovations extérieures
  - 367-369, boulevard de l'Ange-Gardien (Notaire Me Martin Ricard) – Agrandissement et rénovations extérieures
  - 24 rue Dupuis – Modification des matériaux de revêtement extérieur
  - 2740, boulevard de l'Ange-Gardien Nord (presbytère) – Remplacement du balcon et de l'escalier desservant le 2e étage
  - 174, chemin des Commissaires – Démolition du bâtiment principal avec projet de construction
  - 940, chemin Beauchamp – Remplacement des fenêtres du 2e étage
- 9.2 165, montée de Saint-Sulpice – **demande** de modification au règlement de zonage afin d'autoriser l'ajout de l'usage « centre de la petite enfance ou autre service de garde à l'enfance » dans la zone C4-02;
- 9.3 710-720, rue Marsolais – **demande** de modification au règlement de zonage afin d'autoriser l'ajout d'usages commerciaux des sous-catégories C201 et C202 dans la zone C5-03;

#### **2000 RESSOURCES LÉGALES ET JURIDIQUES**

- 2.1 Règlement 300-18-2018 amendant le règlement de zonage numéro 300-2015, tel qu'amendé, soit de modifier les grilles des spécifications applicables aux zones C1-18 (**secteur St-Gérard-Majella**), P3-05 (**secteur St-Gérard-Majella**), C1-12 (**Spa Santé Corps et Âme**), C1-14 (**Pièces d'autos Le Portage**) et C4-03 (**Station des îles**) – **adoption**;
- 2.2 Premier projet de règlement de zonage 300-19-2018 amendant le règlement de zonage numéro 300-2015, tel qu'amendé, soit :
  - Modifier l'article 85 concernant les logements d'appoint ;
  - Modifier l'article 148 concernant les garages en sous-sol ;

- Ajouter 148.1 concernant les dispositions relatives à l'aménagement d'un garage souterrain ;
- Modifier l'article 179 concernant les garages attachés ou abri d'auto annexé ;
- Modifier l'article 180 et 181 concernant les garages détachés pour les automobiles et pour les petits véhicules moteurs ;
- Modifier l'article 188 concernant les cheminées faisant corps avec le bâtiment ;
- Modifier l'article 478 concernant l'emplacement des clôtures, écrans paysagers, murets et haies ;
- Modifier l'article 525 concernant les dispositions applicables à une enseigne à plat ;
- Modifier l'article 573 concernant les règles de calcul du nombre de cases de stationnement ;
- Modifier l'article 576 concernant les cases de stationnement réservées aux véhicules électriques ;
- Modifier l'article 587 concernant les dispositions relatives à l'aménagement d'un espace de stationnement comptant 11 cases et plus;
- Modifier les articles 588, 595 et 612 concernant l'obligation d'aménager une aire de stationnement dans un garage souterrain pour les cases supplémentaires ;
- Modifier l'article 851 concernant les zones tampons ;
- Modifier l'article 866 concernant les bâtiments accessoires à l'intérieur des projets résidentiels intégrés ;
- Modifier les définitions de « Hauteur d'un bâtiment en mètres » et « Étage » de l'article 918 ;
- Modifier la grille applicable à la zone I2-06 (**Parc industriel sur le chemin des Commissaires/route 341**);
- Modifier la grille applicable à la zone C1-12 (**Place Perreault**);
- Modifier la grille applicable à la zone H1-38 (**L'Assom-cité sur le rang L'Achigan**);
- Créer la zone C1-20 à même la zone C1-04 04 (**zone commerciale sur le boulevard de L'Ange-Gardien au centre-ville entre la rue Saint-Joachim et la rue Du Portage**)
- Ajouter la grille applicable à la zone C1-20 (**nouvelle zone créée**) – **adoption**;

2.3 Règlement de zonage amendement le règlement de zonage numéro 300-2015, tel qu'amendé, soit :

- Modifier l'article 85 concernant les logements d'appoint ;
- Modifier l'article 148 concernant les garages en sous-sol ;
- Ajouter 148.1 concernant les dispositions relatives à l'aménagement d'un garage souterrain ;
- Modifier l'article 179 concernant les garages attachés ou abri d'auto annexé ;
- Modifier l'article 180 et 181 concernant les garages détachés pour les automobiles et pour les petits véhicules moteurs ;
- Modifier l'article 188 concernant les cheminées faisant corps avec le bâtiment ;
- Modifier l'article 478 concernant l'emplacement des clôtures, écrans paysagers, murets et haies ;
- Modifier l'article 525 concernant les dispositions applicables à une enseigne à plat ;
- Modifier l'article 573 concernant les règles de calcul du nombre de cases de stationnement ;
- Modifier l'article 576 concernant les cases de stationnement réservées aux véhicules électriques ;
- Modifier l'article 587 concernant les dispositions relatives à l'aménagement d'un espace de stationnement comptant 11 cases et plus;
- Modifier les articles 588, 595 et 612 concernant l'obligation d'aménager une aire de stationnement dans un garage souterrain pour les cases supplémentaires ;
- Modifier l'article 851 concernant les zones tampons ;
- Modifier l'article 866 concernant les bâtiments accessoires à l'intérieur des projets résidentiels intégrés ;
- Modifier les définitions de « Hauteur d'un bâtiment en mètres » et « Étage » de l'article 918 ;
- Modifier la grille applicable à la zone I2-06 (**Parc industriel sur le chemin des Commissaires/route 341**);
- Modifier la grille applicable à la zone C1-12 (**Place Perreault**);
- Modifier la grille applicable à la zone H1-38 (**L'Assom-cité sur le rang L'Achigan**);
- Créer la zone C1-20 à même la zone C1-04 04 (**zone commerciale sur le boulevard de L'Ange-Gardien au centre-ville entre la rue Saint-Joachim et la rue Du Portage**)
- Ajouter la grille applicable à la zone C1-20 (**nouvelle zone créée**) – **avis de motion et dépôt du règlement**;

2.4 Projet de règlement de construction numéro 304-3-2018 amendement le règlement numéro 304-2015 relatif à la construction, tel qu'amendé, soit :

- **Modifier l'article 36 concernant le dégagement vertical minimal d'une entrée de garage par rapport au niveau du centre de la rue ;**
- **Modifier l'article 54 concernant les tours d'observation et les systèmes de surveillance ;**
- **Modifier l'article 60 concernant les garages en sous-sol ou souterrains – avis de motion et dépôt du règlement;**

- 2.5 Projet de règlement de construction numéro 304-3-2018 amendant le règlement numéro 304-2015 relatif à la construction, tel qu'amendé, soit :
- **Modifier l'article 36 concernant le dégagement vertical minimal d'une entrée de garage par rapport au niveau du centre de la rue ;**
  - **Modifier l'article 54 concernant les tours d'observation et les systèmes de surveillance ;**
  - **Modifier l'article 60 concernant les garages en sous-sol ou souterrains – adoption;**
- 2.6 Règlement 227-1-2018 amendant le règlement 227-2015 décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Ville de L'Assomption apportant des modifications à la tarification des annexes « A » direction générale et services de la trésorerie et « E » service des loisirs et de la culture – **adoption;**
- 2.7 Règlement 244-2018 décrétant des travaux de construction d'une nouvelle prise d'eau pour l'usine de traitement de l'eau potable et d'un mécanisme d'interconnexion entre les étangs aérés pour le traitement des eaux usées au montant de 6 106 500 \$ et autorisant un emprunt de 6 106 500 \$, remboursable sur une période de vingt (20) ans – **adoption;**
- 2.8 Règlement amendant le règlement 081-2009 et ses amendements concernant la circulation, le stationnement et la sécurité publique afin de modifier différentes signalisations - **avis de motion et dépôt du projet de règlement;**
- 2.9 Règlement amendant le règlement 172-2009 concernant les limites de vitesse sur le territoire de la Ville de L'Assomption afin de modifier la limite de vitesse dans les secteurs domiciliaires faubourg-de-l'héritage et le domaine de l'héritage” - **avis de motion et dépôt du projet de règlement;**
- 2.10 Règlement 218-2018 abrogeant le règlement 218-2014 concernant la formation et le fonctionnement d'une Commission Consultative de la Culture, du loisir et de la famille – **adoption;**
- 2.11 Règlement **refondu** afin d'instituer un régime de retraite à prestations déterminées pour les policiers et les policières de la Ville de L'Assomption conformément aux dispositions de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite (L.R.Q., chapitre R-15.1) – **avis de motion et dépôt du projet de règlement;**
- 2.12 Règlement décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de QUATRE CENT QUATRE VINGT SIX MILLE CENT DOLLARS (486 100 \$), remboursable sur une période de vingt (20) ans – **avis de motion et dépôt du projet de règlement;**
- 2.13 Règlement adoptant un code d'éthique et déontologie révisé des élus de la Ville de L'Assomption – **avis de motion et dépôt du projet de règlement;**
- 2.14 Règlement 200-2018 adoptant un code d'éthique et déontologie révisé des élus de la Ville de L'Assomption – **présentation du projet de règlement;**
- 2.15 Services professionnels pour les auditeurs externes pour les exercices financiers 2018 et 2019 – **renouvellement de mandat;**
- 2.16 Fermeture de dossiers en perception de la cour municipale – **autorisation;**
- 2.17 Différents projets – autorisation pour lancer des appels d'offres – **décision;**
- 2.18 Collecte des matières résiduelles – services complémentaires au centre-ville – demande à la MRC – **décision;**
- 2.19 Contrat d'assurance collective – achat regroupé solution UMQ – 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2023 – regroupement Québec-Beauce-Laurentides-Outaouais – **mandat;**
- 2.20 Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) – projet de réduction des répercussions environnementales – offre de services pour la gestion des eaux usées – **décision;**
- 2.21 Demande à la MRC de L'Assomption de réaménager le cours d'eau traversant la rue Sylvie dans le domaine Thouin – **DÉCISION;**

### **3000 RESSOURCES FINANCIÈRES**

- 3.1 Registre des chèques émis (liste des paiements) au 9 février 2018 – **adoption et ratification;**
- 3.2 Société d'habitation du Québec (SHQ) en rapport avec l'Office municipal d'habitation de L'Assomption (OMHLA) – budget 2018 – **dépôt et acceptation;**
- 3.3 Office municipal d'habitation de L'Assomption (OMHLA) – budget révisé 2018 – **dépôt et acceptation;**
- 3.4 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – rapport de dépenses – exercice financier 2017-2018 – **dépôt et acceptation;**
- 3.5 Programme d'aide financière à l'entretien de la route verte – rapport de dépenses – **dépôt et acceptation;**

- 3.6 Services des loisirs et de la culture - tarification camps de jour – été 2018 – ajustement – **décision**;
- 3.7 Renouvellement de l'assurance générale 2018 – **autorisation de paiement**;
- 3.8 Autorité régionale de Transport métropolitain (ARTM) – facture provisoire pour la contribution municipale 2018 de la Ville de L'Assomption au transport collectif – **entérinement de paiement**;
- 3.9 Municipalité régionale de comté de L'Assomption – quote-part du budget 2018 – **autorisation de paiement**;
- 3.10 Service des loisirs et de la culture – demande de subvention de soutien aux installations sportives et récréatives phase IV – Parc Robert-Duguay – **AUTORISATION**;

## **5000 RESSOURCES HUMAINES**

- 5.1 Programme de transition préalable à la retraite – Gilles Gauthier – préposé à l'accueil et MIP au service de police – **dépôt et acceptation**;
- 5.2 Direction générale | services des ressources humaines - évaluation de différents postes syndiqués – commis au traitement / bibliothèque et technicien comptable – **dépôt et acceptation**;
- 5.3 Service du greffe – poste de préposée à la cour municipale – Madame Nancy Couture – **décision**;

## **11000 CONSEIL**

- 11.1 Subventions et activités de financement d'organismes
- CARA – Adhésion 2018 – **autorisation**;
  - Demande d'aide financière (gratuité des heures de glace) – événement CAJA / MDJ – **autorisation**;
- 11.2 Représentations diverses
- Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec les 17 et 18 mai 2018 – **autorisation de participation**;
  - Invitation de Team CAJA/MDJ contre les anciens Canadiens le 28 avril 2018 – **autorisation de participation**;
  - Invitation Vins et Fromages Fondation du collège – **autorisation de participation**;
  - Dîner-conférence de François Legault, Chambre de commerce de la MRC L'Assomption, le 19 février 2018;
- COMMUNICATION DES CONSEILLERS;
- COMMUNICATION DU MAIRE;
- PÉRIODE DE QUESTIONS;
- LEVÉE DE LA SÉANCE.

---

## **INFORMATIONS GÉNÉRALES**

**Prochaine séance ordinaire le 20 mars 2018 à 19 h 30.**

**Rencontre « Café-citoyen avec le maire », Le développement résidentiel : planifier pour demain le 24 mars 2018 de 9h à 11h.**